

Maitre Anne-Cécile Dubois élue bâtonnier au Barreau d'Avignon



Le Barreau d'Avignon a vécu un moment fort de sa vie institutionnelle avec la cérémonie de transmission du bâton entre Philippe Cano, bâtonnier sortant, et Anne-Cécile Dubois, élue à l'unanimité pour lui succéder. Une soirée empreinte de solennité, d'émotion et de réflexion, où la profession s'est racontée à travers ses valeurs fondatrices : confraternité, indépendance, éthique et liberté.



Le nouveau batonnier du barreaud'Avignon, maitre Anne-Cécile Dubois Copyright MMH

Dans la tradition des barreaux français, la transmission du bâton est bien plus qu'un passage de témoin. Elle marque la continuité d'une institution ancienne, tout en ouvrant un nouveau cycle.

Un mandat comme un voyage agité

Philippe Cano, bâtonnier sortant, a choisi la métaphore du voyage pour évoquer les deux années écoulées. En convoquant Ulysse, les tempêtes et les vents contraires, il a dressé le portrait d'une mandature traversée par des défis multiples : défense des valeurs de la profession, maintien de l'unité confraternelle, représentation du Barreau d'Avignon dans un contexte institutionnel parfois tendu. Une traversée qu'il décrit sans complaisance, marquée par des épreuves mais aussi par un engagement constant au service de l'intérêt collectif.



Une profession du droit saluée par les institutions et les invités Copyright MMH

Hauteur de vue et sens des responsabilités

Au cœur de son propos, trois valeurs cardinales : la confraternité, l'unité et la liberté. Des principes qu'il a cherché à incarner, non dans une posture solitaire, mais dans une dynamique d'équipage. Philippe Cano a ainsi salué le soutien des anciens bâtonniers et des instances ordinales, rappelant combien la fonction impose humilité, hauteur de vue et sens de la responsabilité. Une éthique non de conviction absolue, mais de responsabilité, attentive aux conséquences des décisions prises au nom du barreau.

Une forte personnalité

Ce temps de transmission fut aussi celui de l'avenir. Anne-Cécile Dubois, élue à l'unanimité, a pris la parole avec gravité et émotion. Avocate au Barreau d'Avignon depuis près de 20 ans, elle a rappelé son attachement à une institution qu'elle décrit comme «à taille humaine», fondée sur la proximité, la solidarité et la rigueur professionnelle. Son parcours, débuté à Nice avant de s'ancre durablement à Avignon, témoigne d'une fidélité à un barreau qu'elle connaît intimement.



Maître Anne-Cécile Dubois entourée des bâtonniers du Barreau d'Avignon Copyright MMH

Une profession bousculée

Dans un contexte où la profession d'avocat est régulièrement mise en cause, la nouvelle bâtonnière, qui prendra ses fonctions en janvier, a insisté sur la nécessité de revenir aux fondamentaux : le serment, socle intangible de la profession. Dignité, indépendance, probité, humanité : autant de exigences qu'elle entend rappeler sans relâche, non dans une logique de sanction, mais de guidance et de dialogue. Anne-Cécile Dubois revendique une charge de bâtonnier accessible, à l'écoute, privilégiant la bienveillance sans jamais renoncer à l'exigence.

Neutralité, équilibre et défense

La question de l'indépendance a occupé une place centrale dans son discours. Neutralité vis-à-vis des engagements politiques, relations équilibrées avec les institutions judiciaires et administratives, défense sans concession des droits : pour la nouvelle bâtonnière, la liberté de l'avocat n'est ni un privilège ni un slogan, mais une condition essentielle à l'existence même de la justice. Une justice qui ne peut se passer de la défense, surtout lorsque celle-ci s'exerce au bénéfice des plus vulnérables.



Copyright MMH

Une robe comme une armure

Symbole fort de la profession, la robe a été évoquée comme une armure : un rempart pour celui qui parle lorsque tous se taisent. Défendre, a-t-elle rappelé, c'est croire en la force du droit, en la puissance des mots, et en l'égalité de tous devant la loi. Une mission exigeante, parfois exposée, mais indispensable à l'équilibre démocratique.

Une profession exposée

À travers cette transmission du bâton, le Barreau d'Avignon a donné à voir une profession consciente de ses responsabilités et résolument attachée à ses valeurs. Entre héritage et renouveau, la passation entre maîtres Philippe Cano et Anne-Cécile Dubois s'inscrit dans une continuité exigeante : celle d'un barreau uni, indépendant et profondément engagé au service de la justice et des libertés. Une boussole éthique clairement affirmée, appelée à guider la profession dans les tempêtes à venir.

Mireille Hurlin

Ecrit par Mireille Hurlin le 19 décembre 2025



Copyright MMH